

Programme de développement agricole et rural

Fiche de présentation du programme prévisionnel annuel 2022

Organisme responsable du programme : Association Française Arbres Champêtres et Agroforesteries (Afac-Agroforesteries)

Montant global du programme (assiette de calcul pour la subvention) : 258 934 €

Subvention CASDAR : 100 000 €

Organismes réalisateurs du programme :

Actions élémentaires :

AE0 - Pilotage transversal de la gouvernance

AE1 - Se doter d'outil nationaux de connaissance pour suivre et piloter le développement de l'agroforesterie

AE2 - Créer et développer des outils métiers pour les conseillers et les agriculteurs

AE3 - Renforcer les capacités de développement de l'agroforesterie dans les territoires, par la formation

AE4 - Accompagner les agriculteurs et les territoires dans l'amélioration des pratiques de gestion durables des haies reconnue et certifiée par le Label Haie

AE5 - Développer la valorisation économique des productions directes et indirectes de la haie, adossé à une gestion durable garantie, s'appuyant sur le Label Haie

AE6 - Favoriser les synergies et la cohérence entre les politiques régionales et nationales de développement de l'agroforesterie

Résultats et valorisations attendus :

AE0 - Pilotage transversal de la gouvernance

- Compte rendu technique annuel 2022 du programme d'actions ONVAR

AE1 - Se doter d'outil nationaux de connaissance pour suivre et piloter le développement de l'agroforesterie

- Réunions de présentation de l'étude de faisabilité géohaie
- Plans de financement et dossiers de candidature associés du projet de géohaie
- Note de présentation de la Geohaie

AE2 - Créer et développer des outils métiers pour les conseillers et les agriculteurs

- Liste des personnes formées et utilisateurs des outils PGDH et plantations (mise en ligne)
- Outils pédagogiques supports (Guide de réalisation d'un PGDH)
- Rapport PGDH exemple type remis à l'agriculteur
- Page internet de présentation du PGDH et cadre type national à télécharger
- Référentiel données outil PGDH et plantations

AE3 - Renforcer les capacités de développement de l'agroforesterie dans les territoires, par la formation

- Formulaire d'enquête et liste de diffusion pour établir les éléments de contexte socio-économique du secteur professionnel du conseil en agro-foresteries base de construction d'un référentiel métier

AE4 - Accompagner les agriculteurs et les territoires dans l'amélioration des pratiques de gestion durables des haies reconnue et certifiée par le Label Haie

- Outils d'application du Label Haie (FAQ, éléments de présentation du Label Haie à destination de publics cibles (fiche, power-point, ...), tutoriels d'utilisation des outils du label)
- Application numérique Label Haie modifié
- Cahiers des charges Label Haie redéposés à l'INPI
- Référencement Référents régionaux Label Haie
- Guide de préconisation de gestion durable des haies

AE5 - Développer la valorisation économique des productions directes et indirectes de la haie, adossé à une gestion durable garantie, s'appuyant sur le Label Haie

- Référentiels technico-économiques sur les filières haie-bois et témoignages des acteurs (agriculteurs et techniciens) (fiche agriculteur, fiche animateur territoire)
- Cycle de web-conférences sur les filières territoriales de valorisation des haies

AE6 - Favoriser les synergies et la cohérence entre les politiques régionales et nationales de développement de l'agroforesterie

- Contribution écrite à l'élaboration des contenus du Plan de développement de l'agroforesterie 2022-2027
- Simulation cartographique de différents scénarios de pondération des haies et des lisières boisées dans le cadre du groupe de travail sur les infrastructures agroécologiques (IAE) pour la révision du cahier des charges du Label HVE
- Mise à jour de la note de 2015 sur les coûts de réalisation de chantiers pour justification des montants unitaires des différentes interventions relatives à la haie dans le cadre du PSN
- Note de proposition pour l'application de la BCAE8 dans le PSN et ses modalités de contrôle
- Fiche type d'intervention pour les mesures d'aide à l'investissement non productif du PSN (Mesure 73-02 et MAEC 70.14)
- Contribution écrite sur la mise en œuvre opérationnelle des mesures du FEADER
- Statuts et/ ou Règlement intérieur de nouvelles Afac régionales et listes des organismes adhérents (objectif visé : au moins deux Afac régionales, potentiellement quatre)
- Support d'aide à la création d'Afac régionale (présentation PPT)

Sites internet sur lesquels seront publiées les informations :

- <https://afac-agroforesteries.fr/>
- <https://labelhaie.fr/>
- <https://rmt-agroforesteries.fr/>